

**CONDITIONS GENERALES DE VENTE  
DE TITRES DE TRANSPORT SUR REMONTEES MECANIQUES ET ACTIVITE(S) ETE**

**Société d'Aménagement de la station de la Plagne (SAP)**

SA au capital de 2 157 776 €

RCS Chambéry n° 076 220 011

Siège social : la Plagne – 73210 la Plagne Tarentaise

N° TVA Intracommunautaire : FR 05 076 220 011

N° Tel : 04.79.09.67.00

Courriel : info@ski-laplagne.com

Exploitant les remontées mécaniques du domaine de la PLAGNE,

Assurée en responsabilité civile professionnelle, dans les conditions prévues par l'article L220-1 du Code des assurances, auprès d'Allianz Opérations Entreprises- 7, Place du Dôme-TSA 21017-92 099 La Défense Cedex.

Ci-après dénommée le « Vendeur »,

**Article 1. GENERALITES**

Les présentes conditions générales s'appliquent à l'ensemble des titres de transport sur remontées mécaniques (ci-après dénommé(s) le(s) « Titre(s) ») vendus par SAP [ou par l'Office de Tourisme de la Grande Plagne (OTGP) au nom et pour le compte du Vendeur] et donnant accès aux remontées mécaniques du domaine de La Plagne ou de Paradiski (espace relié avec le domaine des Arcs/Peisey-Vallandry exploité par la Société ADS) permettant de réaliser les activités de VTT (ci-après le « VTT ») et/ou de marche (ci-après le « Piéton »), et l'activité « Mountain Cart » (ci-après dénommée l'« Activité Été »).

Les présentes conditions générales entrent en vigueur **à compter du 24 juin 2019** et sont valables exclusivement sur la saison d'été.

Les conditions de vente de Titres valables sur la saison d'hiver sont définies dans un document séparé.

Les présentes conditions générales sont complétées par les Conditions Générales d'Utilisation et les Conditions Particulières de Vente en Ligne ci-jointes.

Il est précisé que les Titres (hors Titre 1 Jour Extension Paradiski Piéton/VTT) et l'Activité Été sont commercialisés en ligne.

Si une disposition des présentes venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur des remontées mécaniques et pour les sociétés ayant leur siège social en France.

L'acquisition d'un Titre et/ou l'achat de l'Activité Été implique la connaissance et l'acceptation par la personne (ci-après dénommée(s) le(s) « Client(s) ») de l'intégralité des présentes conditions générales, sans préjudice des voies de recours habituelles.

Il appartient au Client de s'informer sur les Titres et/ou sur l'Activité Été et les tarifs proposés et de sélectionner le plus adapté. Le Vendeur ne peut être tenu pour responsable du choix du Client.

Ces conditions concernent exclusivement les personnes physiques ayant la qualité de consommateur au sens de l'article liminaire du Code de la consommation.

**Rappel :** Ces conditions générales de vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur au jour de la conclusion du contrat.

**Article 2. CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE TITRES DE TRANSPORT SUR REMONTEES MECANIQUES**

**Article 2.1. Descriptif des Titres**

La durée des Titres exprimée en jours s'entend en jours consécutifs.

Tous les Titres sont non-datés à l'exception du Titre « Saison ».

Il est précisé que les titres non-datés sont valables exclusivement sur la saison d'été en cours.

**L'émission de Titre donne lieu à l'émission d'un justificatif de vente** sur lequel figure le domaine et la catégorie (adulte, enfant, VTT, Piéton...) du titre de transport et sa durée de validité. Les Titres de courte durée (Montées remontée mécanique) donnant lieu à l'émission d'un justificatif de vente sur demande du Client.

Ce justificatif de vente doit impérativement être conservé par le Client, lequel doit être en mesure de le présenter au Vendeur en cas de contrôle ainsi qu'à l'appui de toute demande (ex : perte ou vol du Titre, réclamation).

## **Article 2.2. Le support des Titres**

Le Titre est composé d'un **support** (ci-après « Support ») sur lequel est enregistré un **titre de transport**, et d'un **justificatif de vente**.

Le Support est gratuit et mentionne son numéro dit « numéro de ski-carte ».

Il s'agit d'une **carte rechargeable** et réutilisable une ou plusieurs fois, dans la limite de la non altération du Support. Cette carte incorpore une puce sur laquelle est encodé ou chargé le Titre donnant accès à l'un des domaines visés ci-avant.

Seuls les Titres délivrés par l'OTGP au nom et pour le compte du Vendeur et les Titres de courte durée (Montées remontées mécaniques) sont délivrés sur un support jetable gratuit non rechargeable.

Les Titres sont vendus durant la saison d'été aux points de vente du Vendeur, de l'OTGP au nom et pour le compte du Vendeur et les Titres de courte durée (Montées remontée mécanique) sont vendus également au départ des remontées mécaniques ouvertes par le Vendeur.

## **Article 2.3. La photographie du client**

La vente de tout Titre de type « Saison » est subordonnée à la remise d'une photographie d'identité récente, de face, sans lunettes de soleil ni couvre-chef du Client.

Concernant les Titres « Saison » délivrés directement par le Vendeur, cette photographie sera conservée par ce dernier dans son système informatique de billetterie, pour faciliter les éventuels rechargements

ou rééditions du Titre, sauf opposition de la part du Client (cf. Infra « Protection des données à caractère personnel »).

Il est précisé que le télésiège des Colosses et du Colorado sont équipés d'un système photographiant le Client automatiquement. Le Client pourra, s'il le souhaite, obtenir sa photographie à la borne située à proximité du télésiège concerné.

La photographie constitue une donnée à caractère personnel au sens de la réglementation, notamment le règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

Elle est traitée informatiquement de sorte que le Client puisse en disposer après avoir emprunté le télésiège concerné.

Le traitement est effectué dans les conditions définies à l'article 4.3.

## **Article 2.4. Tarifs et modalités de paiement**

### **2.4.1. Tarifs**

Les tarifs publics des Titres sont affichés dans les différents points de vente du Vendeur et sur le site Internet [www.skipass-laplagne.com](http://www.skipass-laplagne.com). Des flyers sont également disponibles dans les points de vente ainsi que dans les Offices de tourisme.

Ces tarifs sont exprimés en euros et toutes taxes comprises : ils sont établis sur la base des taxes en vigueur à la date d'établissement des grilles tarifaires et sont susceptibles d'être modifiés en cas de variation des taxes applicables.

Des réductions ou des gratuités sont proposées à différentes catégories de personnes selon les conditions affichées dans les points de vente ou sur le site Internet. Ces réductions ou gratuités sont accordées sur présentation, au moment de l'achat, des pièces officielles justifiant lesdits avantages tarifaires.

Aucune photocopie de justificatifs ne sera acceptée. Aucune réduction ou gratuité ne sera accordée après l'achat.

Dans tous les cas, la détermination de l'âge du Client à prendre en compte sera celui au jour de début de validité du Titre à délivrer.

### **2.4.2. Modalités de paiement**

Toute délivrance d'un Titre donnera lieu à paiement du tarif correspondant.

Ces règlements sont effectués en devises euros, soit par chèque tiré sur un compte bancaire ouvert en France, soit en espèces dans la limite des plafonds réglementaires (cf. articles L 112-6 et D 112-3 du Code monétaire et financier), soit par carte bancaire acceptée par le Vendeur ou l'OTGP le cas échéant, soit par chèques-vacances ANCV, soit par carte Plagne Access.

A noter que les cartes bancaires et la carte Plagne Access ne sont pas acceptées au départ des remontées mécaniques.

Pour tout paiement par chèque bancaire, la présentation d'une pièce d'identité au nom du titulaire du chèque sera exigée.

### **Article 2.5. Remboursement**

Dans les cas où les Titres délivrés ne seraient pas utilisés ni totalement épuisés, ceux-ci ne seront ni remboursés, ni échangés, sauf en cas de faute du Vendeur.

## **ARTICLE 3. CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE L'ACTIVITE ETE**

### **Article 3.1. Descriptif de l'Activité Eté**

Les présentes conditions générales s'appliquent spécifiquement, sans restriction, ni réserve, à tout achat de l'Activité Eté proposée par le Vendeur aux Clients.

L'Activité Eté proposée consiste en une activité de descente ludique de 1500 mètres pour 310 mètres de dénivelé depuis le sommet du Colorado sur un « kart de montagne » à trois roues.

La taille minimum requise est de 1,30 mètres, et l'âge minimum requis est de 10 ans (conditions d'accès cumulatives).

Les caractéristiques principales de cette Activité Eté sont présentées dans les flyers disponibles dans les points de vente du Vendeur, dans les Offices de

tourisme et sur le site internet <https://www.skipass-laplagne.com/fr> (ci-après « Site internet »).

Le Client peut acheter un ou commander plusieurs accès à l'Activité Eté au point de vente de Plagne Centre et Bellecôte, ou en ligne sur le Site internet.

Les accès à l'Activité Eté sont non-datés et utilisables de façon différée.

Néanmoins, les accès à l'Activité Eté non utilisés par le Client à l'issue de la Saison d'été seront perdus et ne seront ni remboursés, ni échangés.

Il est précisé que le détenteur d'un Titre ne bénéficie d'aucune réduction sur le prix de l'Activité Eté et n'a pas la possibilité de louer uniquement le kart et l'équipement.

### **Article 3.2. La photographie du client**

L'Activité Eté est équipée d'un système photographiant le Client automatiquement au cours de la descente. Le Client pourra voir et, s'il le souhaite, récupérer sa photographie, via l'envoi d'un lien, en renseignant son e-mail à la borne située en bas de la descente.

A ce titre, le Client ou le représentant légal du Client déclare autoriser, à titre exprès et irrévocable, le Vendeur et/ou ses ayants droit à capter, fixer et diffuser son image telle qu'elle résulte de son utilisation de l'Activité Eté et à exploiter les droits d'utilisation qu'il détient sur son image telle qu'elle résulte de son utilisation de l'Activité Eté.

La photographie constitue une donnée à caractère personnel au sens de la réglementation, notamment le règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

Elle est traitée informatiquement de sorte que le Client puisse en disposer après l'utilisation de l'Activité Eté.

Ledit traitement est effectué dans les conditions définies à l'article 4.3.

### **Article 3.3. Support**

L'Activité Eté est délivrée sur un Support gratuit tel que défini à l'article 2.2. Le Client détenteur d'un tel Support pouvant charger l'Activité Eté directement sur ledit Support.

Les Supports en bon état de fonctionnement peuvent être rechargés directement aux points de vente de

Plagne Centre et Bellecôte, aux bornes situées dans la station, et en ligne sur le Site internet.

### **Article 3.3. Point(s) de vente concerné(s)**

L'Activité Eté est vendue sur place aux points de vente de Plagne Centre et Bellecôte. Si le Client n'est pas déjà détenteur d'un Support sur lequel est enregistré son Titre, le personnel du Vendeur lui remettra, au point de vente de Plagne Centre, un Support et l'équipement nécessaire à la réalisation de l'Activité Eté, en échange de la remise d'une carte d'identité ou d'un permis de conduire.

Il est rappelé que l'Activité Eté est également vendue en ligne. Le Client devra alors se présenter au point de vente de Plagne Centre avec son justificatif de vente, pour récupérer sa commande.

### **Article 3.4. Tarifs et modalités de paiement**

#### **3.4.1. Tarifs**

L'Activité Eté proposée par le Vendeur est fournie aux tarifs en vigueur dans les flyers disponibles dans les points de vente du Vendeur, de l'OTGP et sur le site internet <https://www.skipass-laplagne.com/fr>. Les prix sont exprimés en euro, toute taxe comprise (TTC).

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, le Vendeur se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment.

#### **3.4.2. Modalités de paiement**

Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la fourniture de l'Activité Eté et le cas échéant lors de la passation de commande sur le site internet <https://www.skipass-laplagne.com/fr>.

Il est précisé que la vente de l'Activité Eté donne lieu à la remise d'un **justificatif de vente**.

Ces règlements sont effectués en devises euros, soit par chèque tiré sur un compte bancaire ouvert en France émis à l'ordre du Vendeur, soit en espèces dans la limite des plafonds réglementaires (cf. articles L112-6 et D112-3 du Code monétaire et financier), soit par carte bancaire acceptée par le Vendeur soit par chèques-vacances ANCV soit par carte Plagne Access.

Il est rappelé que les cartes bancaires et la carte Plagne Access ne sont pas acceptées au départ des remontées mécaniques.

Pour tout paiement par chèque bancaire, la présentation d'une pièce d'identité au nom du titulaire du chéquier est exigée.

## **ARTICLE 4. DISPOSITIONS COMMUNES**

### **Article 4.1. Réclamations**

Toute réclamation doit être adressée au Vendeur ou à l'OTGP dans un délai de deux (2) mois suivant la survenance de l'évènement à l'origine de ladite réclamation, sans préjudice des voies et délais légaux pour recourir à la médiation et intenter une action en justice dans les conditions définies à l'Article 4.4.

Toute réclamation doit être envoyée à l'adresse suivante :

SAP

*Service Clientèle*

*BP 57 – Immeuble la Cembraie*

*Plagne Centre*

*73214 AIME LA PLAGNE Cedex*

### **Article 4.2. Propriété intellectuelle**

Le Client n'acquiert aucun droit de propriété ou d'usage et ne pourra utiliser les dénominations, signes, emblèmes, logos, marques, droit d'auteur et autres signes ou autres droits de propriété littéraire, artistique ou industrielle du Vendeur.

### **Article 4.3. Protection des données à caractère personnel**

Les données personnelles collectées à l'occasion de la vente des Titres et de l'Activité Eté font l'objet de traitements visant à :

- Traiter la commande. Ce traitement est nécessaire à l'exécution du contrat de vente que le Client conclut avec le Vendeur ;
- Photographier le Client. Ce traitement est fondé sur le consentement du Client, exprimé dès l'achat de l'Activité Eté. Ledit consentement est également exprimé lors de l'achat ou de la délivrance d'un Titre donnant accès aux télésièges visés à l'article 2.3.
- Envoyer au Client des offres promotionnelles, des lettres d'information, des invitations à participer à des jeux ou des concours et des enquêtes de satisfaction. Ce traitement est fondé, s'agissant des messages envoyés par le Vendeur, sur l'intérêt

légitime de ce dernier à développer ses activités, et s'agissant des messages envoyés par l'Office de tourisme de La Plagne, les partenaires commerciaux du Vendeur et les sociétés qui lui sont affiliées (Groupe Compagnie des Alpes), sur le consentement du Client.

- Répondre aux demandes de renseignements, commentaires et réclamations que le Client envoie. Ce traitement est fondé sur le consentement du Client.

L'ensemble des informations qui sont demandées par le Vendeur à l'occasion de la vente des Titres est obligatoire. Le renseignement des autres informations est facultatif.

Le traitement est effectué sous la responsabilité du Vendeur, représenté par M. Nicolas PROVENDIE, agissant en qualité de Directeur Général, et dont les coordonnées sont indiquées en en-tête des présentes CGV.

Les données collectées sont destinées :

- Au vendeur ;
- A tous les prestataires dont l'intervention est nécessaire à la réalisation des traitements mentionnés ci-dessus ;
- A l'Office de tourisme de la Plagne, aux partenaires commerciaux du Vendeur et aux sociétés qui lui sont affiliées (Groupe Compagnie des Alpes) si le Client y a consenti.

Ces données sont susceptibles d'être transférées vers un pays non membre de l'Union Européenne. Le Client peut obtenir des informations complémentaires sur ces transferts et les garanties qui s'y appliquent auprès du Vendeur.

Les données collectées sont conservées pour les durées suivantes :

- Données collectées pour traiter les commandes de produits et services : pendant cinq ans à compter de leur collecte si le montant de la commande est inférieur à 120 €, pendant dix ans si le montant de la commande conclue par voie électronique est égal ou supérieur à 120 €. Par exception, le numéro et la date d'expiration de votre carte bancaire sont conservés en tout état de cause pendant 15 mois après la dernière date de débit à des fins de preuve en cas de contestation de la transaction réalisée à distance.

Le cryptogramme n'est pas conservé au-delà de la transaction.

- Photographies recueillies dans le cadre de l'achat d'un Titre avec photographie : pendant trois ans à compter de leur collecte, afin de faciliter la réédition du Titre d'une saison à l'autre, sous réserve que le Client y ait préalablement consenti ;
- Photographies prises sur le télésiège des Colosses : pendant une durée raisonnable de l'ordre de quelques heures et, en tout état de cause, au maximum jusqu'à la fin de la journée sur la borne au sommet des télésièges concernés. Au terme de cette période, la photographie est conservée pour une nouvelle période de quatre semaines, si le Client accepte de renseigner son e-mail à ladite borne, afin de pouvoir télécharger la photographie via l'envoi d'un lien ;
- Photographies prises dans le cadre de la descente de l'Activité Été après que le Client ait emprunté le télésiège du Colorado : pendant une durée raisonnable de l'ordre de quelques heures et, en tout état de cause, au maximum jusqu'à la fin de la journée. Au terme de cette période, la photographie est conservée pour une nouvelle période de quatre semaines, si le Client accepte de renseigner son e-mail à ladite borne, afin de pouvoir télécharger la photographie via l'envoi d'un lien ;
- Données collectées pour envoyer au Client des lettres d'information, des enquêtes de satisfaction et des offres promotionnelles : pendant trois ans à compter de leur collecte. Au terme de cette période, ces données sont conservées pour une nouvelle période de trois ans si le Client accepte de continuer de recevoir des lettres d'information, des enquêtes de satisfaction et des offres promotionnelles de la part du Vendeur ;
- Données collectées pour répondre aux demandes de renseignements, commentaires et réclamations que le Client envoie : pendant la durée nécessaire au traitement de ces demandes, commentaires et réclamations.

Afin de préserver la confidentialité et la sécurité des données personnelles et notamment de les protéger contre la destruction illicite ou accidentelle, la perte ou l'altération accidentelle, ou encore la divulgation ou l'accès non autorisé, l'Exploitant prend les mesures techniques et organisationnelles appropriées, conformément aux dispositions légales applicables. A cette fin, celui-ci a mis en place des mesures techniques (telles que des pare-feux) et des mesures organisationnelles (telles qu'un système d'identifiant/de mot de passe, des moyens de protection physique, etc...).

Le Client dispose du droit d'accéder aux données le concernant, de les faire rectifier ou effacer, de les transférer ou de les faire transférer à un tiers, d'en obtenir la limitation du traitement ou de s'opposer à ce traitement. L'Exploitant se conformera à cette demande sous réserve du respect des obligations légales qui lui incombent.

Le Client dispose du droit de retirer à tout moment son consentement au traitement des données le concernant. Le retrait de son consentement n'affecte pas la licéité du traitement effectué avant ce retrait.

Le Client peut mettre en œuvre ces droits :

- Par courrier postal à l'adresse suivante : SAP – Service Protection des données personnelles – BP 57-73214 AIME LA PLAGNE Cedex, ou ;
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : [privacy.sap@compagniedesalpes.fr](mailto:privacy.sap@compagniedesalpes.fr)

Dans un souci de confidentialité et de protection des données personnelles, l'Exploitant doit être en mesure de vérifier l'identité du Client afin de répondre à sa demande. Pour cela, le Client doit joindre, à l'appui de toute demande d'exercice des droits mentionnés ci-avant, la photocopie d'un titre d'identité mentionnant sa date et son lieu de naissance et portant sa signature et ce, conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite « Loi Informatique et Libertés », de l'article 92 du décret du 20 octobre 2005 pris pour l'application de cette loi, et du règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

Enfin, le Client dispose du droit d'adresser une réclamation à la CNIL s'il estime que ses droits ne sont pas respectés. Les coordonnées de la CNIL sont les suivantes : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, 3 place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris Cedex 07, France – Tél. : +33 (0)1 53 73 22 22 – Fax : +33 (0)1 53 73 22 00 – Site internet : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>.

En application de l'article 90 du décret n°2005-1309 du 20 octobre 2005, le Client peut recevoir les informations présentées ci-dessus sur un support écrit, après une simple demande orale ou écrite auprès du service susvisé.

Enfin, le Client peut s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique afin de ne plus être démarché téléphoniquement par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours, conformément à l'article L 223-2

du Code de la consommation. (<http://www.bloctel.gouv.fr>).

#### **Article 4.4. Traduction-loi applicable-règlement des litiges**

Dans le cas où les présentes conditions générales seraient établies en plusieurs langues, il est expressément entendu que la version française des présentes conditions générales est la seule à faire foi. En conséquence et en cas de difficulté d'interprétation/d'application de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales, il conviendra de se référer expressément et exclusivement à la version française.

Les présentes conditions générales sont soumises, tant pour leur interprétation que pour leur mise en œuvre, au droit français.

Conformément aux dispositions de l'article L 211-3 du Code de la consommation, en cas de survenance d'un différend relatif à la validité, l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions générales, le Client peut recourir gratuitement à une procédure de médiation conventionnelle ou tout autre mode alternatif de règlement des litiges. Le Client est informé de la possibilité de recourir à une procédure de médiation auprès du Médiateur du Tourisme et du Voyage selon les modalités fixées sur le site [www.mtv.travel/](http://www.mtv.travel/) (MTV Médiation Tourisme Voyage - BP 80 30375 823 Paris Cedex 17) et ce dans un délai maximal d'un (1) an à compter de la réclamation écrite formulée auprès de l'Exploitant.

Il peut également recourir à la plateforme européenne de règlement des litiges, accessible sur Internet à l'adresse suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/?event=main.home.show&lng=FR>.

A défaut de règlement amiable, le Client peut saisir, soit l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du Code de procédure civile, soit la juridiction du lieu où il demeurerait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable (Article R.631-3 du Code de la consommation).

**CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION  
DE TITRES DE TRANSPORT SUR REMONTEES MECANIQUES ET ACTIVITE(S) ETE**

**Société d'Aménagement de la station de la Plagne (SAP)**

SA au capital de 2 157 776 €

RCS Chambéry n° 076 220 011

Siège social : la Plagne – 73210 La Plagne Tarentaise

N° TVA Intracommunautaire : FR 05 076 220 011

N° Tel : 04.79.09.67.00

Courriel : info@ski-laplagne.com

Exploitant les remontées mécaniques du domaine de la PLAGNE,

Assurée en responsabilité civile professionnelle, dans les conditions prévues par l'article L220-1 du Code des assurances, auprès d'Allianz Opérations Entreprises- 7, Place du Dôme-TSA 21017-92 099 La Défense Cedex.

Ci-après dénommée le « Vendeur »,

**Article 1. GENERALITES**

Les présentes conditions générales s'appliquent à l'ensemble des titres de transport sur remontées mécaniques (ci-après dénommé(s) le(s) « Titre(s) ») vendus par SAP [ou par l'Office de Tourisme de la Grande Plagne (OTGP) au nom et pour le compte du Vendeur] et donnant accès aux remontées mécaniques du domaine de La Plagne ou de Paradiski (espace relié avec le domaine des Arcs/Peisey-Vallandry exploité par la Société ADS) permettant de réaliser les activités de VTT (ci-après le « VTT ») et/ou de marche (ci-après le « Piéton »), et l'activité « Mountain Cart » (ci-après dénommée l'« Activité Été »).

Les présentes conditions générales entrent en vigueur à compter du et sont valables exclusivement sur la saison d'été.

Les conditions d'utilisation de Titres valables sur la saison d'hiver sont définies dans un document séparé.

Si une disposition des présentes venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur des remontées mécaniques et pour les sociétés ayant leur siège social en France.

L'acquisition d'un Titre implique la connaissance et l'acceptation par la personne (ci-après dénommée le « Client ») de l'intégralité des présentes conditions générales, sans préjudice des voies de recours habituelles.

Chaque Titre est émis sur un support déterminant son domaine de validité, sa durée de validité ainsi que sa catégorie et n'est utilisable que sur le réseau des remontées mécaniques du domaine pour lequel il a été émis.

Le Titre est délivré sur un support identifié par un numéro.

**Rappel :** Chaque émission de Titre donne lieu à la remise d'un **justificatif de vente** sur lequel figurent le domaine et la catégorie (adulte, enfant, VTT, Piéton...), du **titre de transport**, et sa durée de validité. Les Titres de courte durée (Montées remontée mécanique) donnant lieu à l'émission d'un justificatif de vente sur demande du Client.

Ce **justificatif de vente**, et le cas échéant tout justificatif attestant de l'achat d'un Titre, doit impérativement être conservé par le Client, lequel doit être en mesure de le présenter au Vendeur en cas de contrôle ainsi qu'à l'appui de toute demande (ex : secours, perte ou vol du Titre, polyvalence, réclamation).

**Le Titre est strictement personnel, incessible et intransmissible, sauf celui correspondant à la plus courte durée de la grille tarifaire.** Il appartient donc au Client de conserver son Titre de manière à ce qu'il ne soit pas utilisé par un tiers.

**Article 2. CONTROLE DES TITRES**

Chaque Titre, émis sur un support numéroté, est utilisable pour une période de validité et une catégorie d'âge prédéterminées. Les informations relatives à la

validité du Titre et inscrites sur le support n'ont aucune valeur contractuelle. Seules les informations contenues dans la puce font foi.

Tout Titre donne droit, durant sa période de validité, à la libre circulation sur les remontées mécaniques du domaine pour lequel il a été émis, sans aucune priorité de quelque nature que ce soit.

Le domaine de validité du Titre est défini sur le plan de la saison d'été concernée et durant les périodes d'ouverture des remontées mécaniques, affichées dans les points de vente et/ou au départ des remontées mécaniques, sous réserve des conditions météorologiques.

Le Titre (accompagné du **justificatif de vente** le cas échéant) doit être conservé par le Client durant tout le trajet effectué sur chaque remontée mécanique, de son aire de départ à celle d'arrivée, afin de pouvoir être détecté par un système de contrôle automatique (bornes « mains libres »).

En cas d'absence de Titre ou d'utilisation d'un Titre non valable ou de non-respect des règlements de police affichés au départ des remontées mécaniques, le Client ne pourra accéder aux remontées mécaniques et sera tenu de régulariser sa situation au point de vente le plus proche.

Pour les Titres à tarifs réduits ou gratuits, le Client doit être en mesure de présenter audit personnel les justificatifs correspondants.

Ledit personnel est en droit de refuser l'accès aux Clients sans Titre ou munis d'un Titre non valable.

Afin de pouvoir emprunter les remontées mécaniques avec un VTT :

- Celui-ci doit faire partie de la liste des véhicules autorisés par le règlement de police de la ou des remontées mécaniques concernées (cf. règlement affiché au départ des remontées mécaniques) et,
- Le Client doit être titulaire d'un Titre « VTT/Piéton » et non d'un Titre uniquement « Piéton ».

### **Article 3. DEFECTUOSITE DES SUPPORTS DES TITRES**

Consignes d'utilisation : Il est recommandé de placer le support dans une poche côté gauche, sans autre objet métallique ou électronique. Ce support ne doit

pas être plié ni perforé ni posé près d'une source de chaleur.

En cas de dysfonctionnement ou de défaillance technique d'un support de Titre, le Vendeur procédera, à ses frais, au remplacement du support contre et à compter de la restitution de ce dernier dans l'un des points de vente du Vendeur.

Au cas où le support défectueux a été émis par un autre exploitant que la SAP, cette demande ne pourra pas être traitée par le Vendeur.

Le Client devra adresser cette demande à l'exploitant concerné en respectant les termes des Conditions Générales d'Utilisation des Titres établies par cette dernière.

### **Article 4. PERTE OU VOL DES TITRES**

Les dispositions ci-dessous s'appliquent exclusivement aux Titres émis par le Vendeur.

Dès lors, et au cas où le Titre perdu ou volé a été émis par la société ADS, cette demande ne pourra pas être traitée par le Vendeur. Le Client devra adresser cette demande à la société ADS en respectant les termes de Conditions Générales d'Utilisation des Titres établies par cette dernière.

En cas de perte ou de vol d'un Titre « Saison », le Client peut obtenir la remise d'un duplicata, sous réserve de remplir les conditions suivantes :

#### **4.1. Informations à fournir**

Le Client doit fournir le **justificatif de vente** (reçu et remis par le Vendeur ou par l'Office du Tourisme de la Grande Plagne au moment de l'achat du Titre) ainsi qu'une **déclaration de perte** à l'appui de sa demande de duplicata.

#### **4.2. Délivrance du duplicata**

- Sous réserve des vérifications d'usage, un duplicata (pour la durée résiduelle du Titre) est remis au Client par le point de vente ayant délivré le Titre initial.

A NOTER : Tout autre type de Titre, déclaré perdu ou volé, ne peut pas donner lieu à duplicata.

Il en est de même pour les autres Titres dont les informations nécessaires à la délivrance d'un duplicata (cf. article 4.1 ci-avant) ne peuvent pas être fournies



par le Client, et ce, sans recours possible du Client l'encontre du Vendeur.

## **Article 5. RESPECT DES REGLES DE SECURITE**

Tout Client est tenu de respecter les règles de sécurité relatives au transport par remontées mécaniques, notamment les règlements de police affichés au départ des remontées mécaniques, les pictogrammes les complétant ainsi que toutes consignes données par le personnel du Vendeur, sous peine de sanction.

Le Client est également tenu de respecter les règles de sécurité affichées au niveau de l'Activité Été, les pictogrammes les complétant, les règlements, ainsi que toutes consignes de sécurité données par le personnel du Vendeur, sous peine de sanction.

Il en est de même des arrêtés municipaux affichés en mairie et au niveau de l'Activité Été.

## **Article 6. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

### **Déplacements des Clients :**

Les données personnelles collectées à l'occasion du déplacement des Clients font l'objet de traitements relatifs à la gestion des opérations d'accès aux remontées mécaniques et au contrôle des Titres.

Ce traitement est fondé sur l'exécution du contrat de transport auquel le Client est partie.

Les données collectées sont destinées au Vendeur et le cas échéant, à la société ADS en tant qu'exploitante du domaine Paradiski.

Les données collectées sont conservées pendant la durée nécessaire pour atteindre les finalités susvisées.

### **Photographies du Client :**

Les données personnelles collectées à l'occasion de la photographie prise du Client lors de la descente de l'Activité Été sur le télésiège du Colorado, ou du déplacement du Client sur le télésiège des Colosses font l'objet de traitements relatifs à la délivrance des photographies aux Clients qui le souhaitent.

Ce traitement est fondé sur le consentement du Client donné dans les conditions définies à l'article 4.3 des CGV.

Les données collectées sont destinées au Vendeur et le cas échéant, à la société ADS en tant qu'exploitante du domaine Paradiski.

Les données collectées sont conservées pendant la durée nécessaire pour atteindre les finalités susvisées.

### **Dispositions communes :**

L'ensemble des traitements susvisés est effectué sous la responsabilité du Vendeur, représenté par M. Nicolas PROVENDIE, agissant en qualité de Directeur Général, et dont les coordonnées sont indiquées en en-tête des présentes CGU.

Toutes ces données sont susceptibles d'être transférées vers un pays non membre de l'Union Européenne. Le Client peut obtenir des informations complémentaires sur ces transferts et les garanties qui s'y appliquent auprès du Vendeur.

Afin de préserver la confidentialité et la sécurité des données personnelles et notamment de les protéger contre la destruction illicite ou accidentelle, la perte ou l'altération accidentelle, ou encore la divulgation ou l'accès non autorisé, le Vendeur prend les mesures techniques et organisationnelles appropriées, conformément aux dispositions légales applicables. A cette fin, celui-ci a mis en place des mesures techniques (telles que des pare-feux) et des mesures organisationnelles (telles qu'un système d'identifiant/de mot de passe, des moyens de protection physique, etc...).

Le Client dispose du droit d'accéder aux données le concernant, de les faire rectifier ou effacer, de les transférer ou de les faire transférer à un tiers, d'en obtenir la limitation du traitement ou de s'opposer à ce traitement. Le Vendeur se conformera à cette demande sous réserve du respect des obligations légales qui lui incombent.

Le Client peut mettre en œuvre ces droits :

- Par courrier postal à l'adresse suivante : SAP – Service Protection des données personnelles – BP 57-73214 AIME LA PLAGNE Cedex, ou ;
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : [privacy.sap@compagniedesalpes.fr](mailto:privacy.sap@compagniedesalpes.fr)

Dans un souci de confidentialité et de protection des données personnelles, le Vendeur doit être en mesure

de vérifier l'identité du Client afin de répondre à sa demande. Pour cela, le Client doit joindre, à l'appui de toute demande d'exercice des droits mentionnés ci-avant, la photocopie d'un titre d'identité mentionnant sa date et son lieu de naissance et portant sa signature et ce, conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite « Loi Informatique et Libertés », de l'article 92 du décret du 20 octobre 2005 pris pour l'application de cette loi, et du règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

Enfin, le Client dispose du droit d'adresser une réclamation à la CNIL s'il estime que ses droits ne sont pas respectés. Les coordonnées de la CNIL sont les suivantes : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, 3 place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris Cedex 07, France – Tél. : +33 (0)1 53 73 22 22 – Fax : +33 (0)1 53 73 22 00 – Site internet : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>.

En application de l'article 90 du décret n°2005-1309 du 20 octobre 2005, le Client peut recevoir les informations présentées ci-dessus sur un support écrit, après une simple demande orale ou écrite auprès du service susvisé.

#### **Article 7. INFORMATION CO<sup>2</sup>e DES PRESTATIONS DE TRANSPORT**

En application des articles L 1431-3 et D 1431-1 à D 1431-23 du Code des transports, le Vendeur communique ci-après l'information CO<sup>2</sup>e relative aux prestations de transport par remontées mécaniques :

- Le CO<sup>2</sup>e transport pour un Titre « 1 passage remontée mécanique » est de 2,66 g CO<sup>2</sup>e équivalant à un parcours en voiture de 0,02 km.

Base de calcul : 6g CO<sup>2</sup> /kwh/100% energie renouvelable / voiture au gasoil 140g /km (classe C, moyenne actuelle).

Pour tout renseignement complémentaire, il convient de s'adresser au service suivant :

SAP - Service QSE - BP 57 - Plagne Centre - 73214 Aime la Plagne Cedex.

#### **Article 8. TRADUCTION-LOI APPLICABLE-REGLEMENT DES LITIGES**

Dans le cas où les présentes conditions générales seraient établies en plusieurs langues, il est expressément entendu que la version française des présentes conditions générales est la seule à faire foi. En conséquence et en cas de difficulté d'interprétation/d'application de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales, il conviendra de se référer expressément et exclusivement à la version française.

Les présentes conditions générales sont soumises, tant pour leur interprétation que pour leur mise en œuvre, au droit français.

Conformément aux dispositions de l'article L.211-3 du Code de la consommation, en cas de survenance d'un différend relatif à la validité, l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions, le Client peut recourir gratuitement à une procédure de médiation conventionnelle ou tout autre mode alternatif de règlement des litiges.

Le Client est informé de la possibilité de recourir à une procédure de médiation auprès du Médiateur du Tourisme et du Voyage selon les modalités fixées sur le site [www.mtv.travel/](http://www.mtv.travel/) (MTV Médiation Tourisme Voyage - BP 80 30375 823 Paris Cedex 17) et ce dans un délai maximal d'un (1) an à compter de la réclamation écrite formulée auprès du Vendeur.

Il peut également recourir à la plateforme européenne de règlement des litiges, accessible sur Internet à l'adresse <https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/?event=main.home.show&lng=FR>.

A défaut de règlement amiable, le Client peut saisir, soit l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du Code de procédure civile, soit la juridiction du lieu où il demeurerait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable (Article R. 631-3 du Code de la consommation).

**CONDITIONS PARTICULIERES  
DE VENTE EN LIGNE  
DE TITRES DE TRANSPORT SUR REMONTEES MECANQUES ET ACTIVITE ETE**

**SAP (Société d'Aménagement de la station de la Plagne)**

SA au capital social de 2 157 776,00 €

Siège social : Plagne Centre- La Plagne- 73 210 LA PLAGNE TARENTOISE

Adresse postale : BP 57 - La Plagne-73 214 Aime la Plagne Cedex

RCS Chambéry n° 076 220 011

N° TVA Intracommunautaire : FR 05 076 220 011

N° tel : +33(0)4.79.09.67.00

Courriel: info@ski-laplagne.com

Enregistrée à l'ORIAS en tant que Mandataire d'Intermédiaire en Assurance sous le numéro 18005294 (www.orias.fr),

Assurée en responsabilité civile professionnelle, dans les conditions prévues par l'article L220-1 du Code des assurances, auprès d'Allianz IARD - 1, cours Michelet- CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex,

Exploitant le domaine skiable de LA PLAGNE,

Ci-après dénommé le « Vendeur ».

**Article 1. GENERALITES**

Les présentes conditions entrent en vigueur à compter du **24 juin 2019**.

La validation d'une commande conclue en ligne :

- Soit sur [www.skipass-laplagne.com](http://www.skipass-laplagne.com) (ci-après le « Site Internet ») ;
- Soit sur les bornes d'achat et de rechargement mises à disposition dans certains points de vente,

implique l'adhésion de la personne (ci-après dénommée(s) le(s)«Client(s)»), aux présentes conditions particulières de vente en ligne.

Si une disposition venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur de la vente en ligne pour les sociétés ayant leur siège social en France.

Les présentes conditions complètent les « Conditions Générales de Vente et les Conditions Générales d'Utilisation des titres de transport sur remontées mécaniques et activité été » (ci-après dénommé(s) le(s) « Titre(s) » et l' « Activité Été ») affichées dans tous les points de vente et également mises en ligne.

Ces conditions concernent exclusivement les personnes physiques ayant la qualité de consommateur au sens de l'article liminaire du Code de la consommation.

L'ensemble de ces conditions sont mises à la disposition des Clients, qui ont la possibilité de les télécharger et de les imprimer.

Les informations contractuelles sont présentées en langue française.

**Article 2. PRODUITS PROPOSES**

**Article 2.1. Les Titres**

La vente en ligne permet au Client d'enregistrer ou recharger un titre de transport sur un support « ski-carte ».

Il s'agit de Titres dits « mains libres », édités sur des supports « cartes à puce » rechargeables, et permettant de déclencher le tourniquet des bornes d'accès aux remontées mécaniques.

Des bornes d'achat et de rechargement sont mises à disposition des Clients dans certains points de vente dont la localisation est publiée sur le Site Internet.

Elles permettent l'achat ou le rechargement des Titres mentionnés sur ces appareils.

La liste et les caractéristiques des différents Titres proposés à l'achat et/ou au rechargement (domaine géographique, durée de validité...) sont présentées dans la grille tarifaire spécifique de chaque canal de vente et consultable sur ce dernier.

L'ensemble des Titres demeure disponible dans les points de vente physiques du Vendeur.

**Rappel** : Le Titre est composé d'un support sur lequel est encodé un titre de transport, et d'un **justificatif de vente** envoyé par courriel au moment de la confirmation de l'achat ou du rechargement effectué en ligne. (ci-après le « Justificatif de vente »)

**NB** : Afin de bénéficier de la procédure « perte ou vol des Titres » définie à l'article 4 des Conditions Générales d'Utilisation des Titres, le Client doit fournir impérativement au Vendeur ce Justificatif de vente.

## Article 2.2. L'Activité Été

La vente en ligne permet au Client d'acheter un ou de commander plusieurs accès l'Activité Été (« Mountain Cart »).

Il s'agit d'une activité de descente ludique de 1500 mètres pour 310 mètres de dénivelé depuis le sommet du Colorado sur un « kart de montagne » à trois roues.

Des bornes d'achat et de rechargement sont mises à disposition des Clients dans certains points de vente dont la localisation est publiée sur le Site Internet.

Elles permettent l'achat ou le rechargement des supports permettant de déclencher l'accès à l'Activité Été.

**Rappel** : l'Activité Été donne lieu à la remise d'un Justificatif de vente.

## Article 3. MODALITES DE COMMANDE EN LIGNE

La commande des Titres et/ou de l'Activité Été ne peut être enregistrée que si le Client s'est clairement identifié :

- Soit par l'entrée de son code d'accès (identifiant+ mot de passe) qui lui est strictement personnel ;
- Soit en complétant le formulaire en ligne lui permettant d'obtenir l'attribution de son code d'accès.

Pour les bornes d'achat/rechargement, le Client peut conclure sa commande en entrant uniquement son adresse mail (pas de création de compte client).

Le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande et son prix total, et de corriger d'éventuelles erreurs, avant de confirmer celle-ci pour exprimer son acceptation définitive (article 1127-2 du Code civil).

Pour finaliser la commande, le Client doit prendre connaissance des présentes conditions ainsi que des Conditions Générales de Vente (CGV) et des Conditions Générales d'Utilisation (CGU) des Titres et de l'Activité Été, les accepter et procéder au paiement selon les modalités prévues à l'article 4.

Le Vendeur confirmera au Client sa commande par un courriel. Ce courriel contient un récapitulatif de tous les produits dont le Client aura confirmé la commande et constitue le **Justificatif de vente**.

Sauf cas du rechargement en ligne visé à l'article 7 ou le retrait des commandes aux bornes d'achat (cf. article 6), les commandes en ligne complètes (règlement et photographies fournis) doivent être conclues **dans un délai raisonnablement déterminé par le Client (au moins 10 jours avant son arrivée en station)**, afin qu'il puisse recevoir ses Titres et ou son/ses accès à l'Activité Été à domicile.

En deçà d'un délai de 10 jours, le Client doit retirer ses Titres et/ou son/ses accès à l'Activité Été auprès du point de vente choisi lors de sa commande en tenant compte des horaires d'ouverture, disponibles sur le Site Internet, ou à une borne située dans la station.

Toute commande vaut acceptation de la description des services et des tarifs.

## Article 4. TARIFS et MODALITES DE PAIEMENT

### Généralités

Les prix indiqués sont des prix TTC en Euros tenant compte du taux de TVA en vigueur au jour de la commande.

Lors de la commande en ligne, le Client déclare être titulaire des pièces officielles justifiant les avantages tarifaires dont il peut bénéficier.

Il est précisé que les frais de port sont offerts par le Vendeur.

Le prix de la commande en ligne est exigible à la commande. Le paiement doit être effectué en euros par carte bancaire.

Le paiement par carte bancaire est effectué via des solutions de paiement en ligne sécurisé (Lyra Network/ Payzen pour le Site Internet) qui garantissent la confidentialité des règlements. Le paiement est effectué en TPE virtuel à paiement immédiat.

Pour les bornes d'achat/rechargement, le paiement est effectué au moyen d'un terminal de paiement automatique.

A aucun moment, le Vendeur n'a connaissance des numéros que le Client doit fournir. Le Vendeur est seulement avisé par l'établissement bancaire qu'un virement correspondant au montant de cette commande a été effectué sur son compte.

Sur le Site Internet, le paiement par e-cheque vacances est également accepté par le Vendeur.

#### **Article 5. ACCUSE DE RECEPTION DE LA COMMANDE PAR LE VENDEUR**

##### **Le paiement au comptant**

Les commandes avec paiement par carte bancaire et confirmées seront celles ayant fait l'objet d'un accord de la part de l'organisme bancaire.

Le refus de l'autorisation de débit du compte bancaire du Client par sa banque entraîne de ce fait l'annulation du processus de commande.

Une fois la commande conclue en ligne et confirmée par le Client, le Vendeur accuse réception de cette commande par un courriel, qui constitue le Justificatif de vente et qui contient le récapitulatif de commande et la note.

#### **Article 6. LIVRAISON DE LA COMMANDE ET RETRAIT**

Sauf cas du rechargement en ligne visé à l'article 7, le Client ayant commandé en ligne, a le choix :

- Soit de se faire livrer à domicile à l'adresse indiquée à cet effet par le Client.
- Soit de retirer sa commande dans le point de vente du Vendeur choisi par le Client à son arrivée en station, en tenant compte

des horaires d'ouverture de ce point de vente. La copie du **Justificatif de vente** sera alors exigée ainsi qu'une pièce d'identité officielle en vigueur. A défaut, les Titres commandés ne pourront pas être délivrés.

La commande sera ensuite remise au Client.

- Soit de retirer sa commande dès confirmation de celle-ci, en tenant compte des horaires d'ouverture des points de vente disposant de ces appareils (cf. liste sur le Site Internet), et sous réserve que le Client fournisse le numéro de commande ou le QR Code disponibles sur le Justificatif de vente.

#### **Article 7. SPECIFICITES DU RECHARGEMENT EN LIGNE**

Un support « ski-carte » émis par le Vendeur peut être rechargé en fonction des produits proposés en ligne.

Le paiement se fait par carte bancaire à distance. Un accusé de réception de la commande est envoyé par le Vendeur au Client, lequel devra conserver ce **Justificatif de vente**, notamment en cas de contrôle lors de l'emprunt des remontées mécaniques.

Le rechargement du Titre et/ou de(s) accès à l'Activité Été aura lieu automatiquement lors du premier passage du Client aux bornes d'accès « mains libres ».

#### **Article 8. ABSENCE DE DROIT DE RETRACTATION**

La vente des Titres et de l'Activité Été, n'est pas soumise à l'application du droit de rétractation prévu aux articles L 221-18 et suivants du Code de la consommation en matière de vente à distance.

#### **Article 9. MODIFICATION-ANNULATION DE LA COMMANDE**

Une fois la commande du Titre et/ou de(s) accès à l'Activité Été confirmée par le Client, le Titre et/ou le(s) accès à l'Activité Été ne peut être ni échangé ni modifié.

La commande du Titre et/ou des accès à l'Activité Été peut en revanche être annulée sans frais et sur

simple demande par e-mail à [ventes@ski-laplagne.com](mailto:ventes@ski-laplagne.com) sur simple demande du Client.

Cette demande doit impérativement contenir le numéro de référence et la date de la commande mentionnés sur le **Justificatif de vente**, ainsi que le nom et l'adresse du Client.

Le Vendeur s'engage à annuler ladite commande et à rembourser le Client du montant intégral de sa commande, en recreditant sa carte bancaire, sous un délai de quinze (15) jours à compter de la demande d'annulation, si la carte bancaire est valide.

A noter : Cette annulation n'est possible que si les Titres concernés et/ou le(s) accès à l'Activité Eté n'ont pas été utilisés, même partiellement.

## **Article 10. SUIVI DE LA COMMANDE**

Pour toute information supplémentaire, le service Vente en ligne du Vendeur est à la disposition du Client :

*Tel : +33(0)4.79.09.68.18*

*Adresse postale : BP 57 – La Plagne - 73214 Aime la Plagne Cedex*

*Courriel : ventes@ski-laplagne.com*

## **Article 11. RESPONSABILITE**

Le Vendeur est responsable de la bonne exécution des obligations résultant du contrat conclu en ligne, que ces obligations soient à exécuter par lui-même ou par d'autres prestataires de services, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci. Toutefois, le Vendeur peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable, soit au consommateur, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers au contrat, soit à un cas de force majeure. (Art. L221-15 Code de la consommation)

## **ARTICLE 12. RESILIATION POUR DEFAUT OU RETARD DE LIVRAISON**

Sauf cas de force majeure tel que défini par l'article 1218 du Code civil, en cas de manquement du Vendeur à son obligation de fourniture des prestations à la date ou dans le délai indiqué au Client ou, à défaut, au plus tard trente (30) jours

après la conclusion du contrat, le Client peut résoudre le contrat, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par un écrit sur un autre support durable, si, après avoir enjoint, selon les mêmes modalités, le Vendeur de fournir les prestations dans un délai supplémentaire raisonnable, ce dernier ne s'est pas exécuté dans ce délai. Le contrat est considéré comme résolu à la réception par le Vendeur de la lettre ou de l'écrit l'informant de cette résolution, à moins que le Vendeur ne se soit exécuté entre-temps.

Le Client peut immédiatement résoudre le contrat lorsque le Vendeur refuse de fournir les prestations ou lorsqu'il n'exécute pas son obligation de fourniture des prestations à la date ou dans le délai indiqué au Client, et que cette date ou ce délai constitue pour le Client une condition essentielle du contrat. Cette condition essentielle résulte des circonstances qui entourent la conclusion du contrat ou d'une demande expresse du Client avant la conclusion du contrat (Article L216-2 du Code de la consommation).

## **Article 13. PREUVE, CONSERVATION ET ARCHIVAGE**

La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire et d'une manière générale la confirmation finale de la commande par le Client valent preuve de l'intégralité de la transaction conformément à l'article 1366 du Code civil ainsi que de l'exigibilité du règlement.

Cette confirmation vaut signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées en ligne.

**Le Client doit conserver impérativement le Justificatif de vente, seul ce document faisant foi en cas de litige sur les termes de la commande, notamment à l'occasion d'un contrôle sur les remontées mécaniques.**

Conformément à l'article L213-1 du Code de la consommation, pour toute commande réalisée en ligne pour un montant au moins égal à 120€, le Vendeur assure la conservation de l'écrit constatant la commande du Client, pendant une durée de dix ans à compter de la date de l'exécution de la prestation correspondante, et lui en garantit l'accès à tout moment pendant cette même durée, sur simple demande de ce dernier.

#### **Article 14. PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Tous les éléments du Site Internet et des bornes d'achat/rechargement, qui sont propriété du Vendeur, demeurent la propriété intellectuelle exclusive de ce dernier.

Toute reproduction d'un desdits éléments ou tout lien simple ou par hypertexte sont strictement interdits, sauf autorisation expresse et préalable du Vendeur.

#### **Article 15. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

Pour en savoir plus sur la protection des données personnelles, merci de consulter la **rubrique « mentions légales »** du canal de vente utilisé.

#### **Article 16. TRADUCTION-LOI APPLICABLE-REGLEMENT DES LITIGES**

Dans le cas où les présentes conditions particulières seraient établies en plusieurs langues, il est expressément entendu que la version française des présentes conditions particulières est la seule à faire foi. En conséquence et en cas de difficulté d'interprétation/d'application de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions particulières, il conviendra de se référer expressément et exclusivement à la version française.

Les présentes conditions particulières sont soumises, tant pour leur interprétation que pour leur mise en œuvre, au droit français.

Conformément aux dispositions de l'article L.211-3 du Code de la consommation, en cas de survenance d'un différend relatif à la validité, l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions, le Client peut recourir gratuitement à une procédure de médiation conventionnelle ou tout autre mode alternatif de règlement des litiges. Le Client est informé de la possibilité de recourir à une procédure de médiation auprès du **Médiateur du Tourisme et du Voyage** selon les modalités fixées sur le site [www.mtv.travel/](http://www.mtv.travel/) (MTV Médiation Tourisme Voyage - BP 80 30375 823 Paris Cedex 17) et ce dans un délai maximal d'un (1) an à compter de la réclamation écrite formulée auprès du Vendeur.

Il peut également recourir à la plateforme européenne de règlement des litiges, accessible sur internet à l'adresse suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/?event=main.home.show&lng=FR>.

A défaut de règlement amiable, le Client peut saisir, soit l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du code de procédure civile, soit la juridiction du lieu où il demeurerait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable (Article R. 631-3 du Code de la consommation).